

Muhammad et la polygamie

Muhammad n'a pas introduit la polygamie:

La polygamie existait en fait avant l'islam, sans limites sur le nombre d'épouses.

Il était d'usage courant pour un homme de se marier avec plus d'une femme, quelle fut épouse, concubine ou esclave. Il est connu que le prophète Abraham était marié à Sara, la mère d'Isaac, et Hagar, la mère d'Ismaël.

On raconte aussi que Jacob avait lui 4 femmes : deux épouses et deux concubines (Genèse 32:23-24)

Muhammad vécut la plupart de sa vie marié à une seule femme: Il fut marié à Khadija pendant près de 25 ans et devint père de 4 filles et 2 garçons. Ses deux garçons décédèrent dans leur enfance.

Marié à une épouse unique pendant 25 ans

Après le décès de Khadija, il se maria avec une veuve âgée et pauvre appelée Sawdah. Son mari était décédé à leur retour d'Abyssinie, le pays où Muhammad avait envoyé ses compagnons pour y trouver refuge.

Son mariage avec Sawdah fut une forme de soutien à son égard. Muhammad avait presque 50 ans lorsqu'il épousa Sawdah, qui était alors plus âgée que lui.



Muhammad épousa la fille de son compagnon le plus proche, Abu-Bakr:

quelques années plus tard, Muhammad épousa Aïcha, la fille de son ami Abu Bakr, compagnon intime et soutien infailible pour Muhammad. Le mariage était un honneur pour Abu Bakr et Aïcha.



Muhammad épousa la fille de son deuxième plus proche compagnon, Omar:

Deux ans plus tard, Hafsa, la fille de son deuxième compagnon le plus proche, Omar, perdit son mari lors de la bataille d'Uhud et devint veuve. Omar préférait que sa fille



se marie avec un de ses amis rapprochés, mais personne ne la demanda en mariage. Le mariage avec Muhammad fut donc un honneur et un soutien pour Omar et sa fille Hafsa.

Muhammad épousa une veuve musulmane qui était la fille de son ennemi:

Ramlah était connue par le surnom "Um Habibah". Elle était la fille d'un notable important de La Mecque (Abu-Sufyan). Abu Sufyan ne croyait pas au message de Muhammad et le combattit pendant 20 ans; sa fille devint néanmoins musulmane.

Elle et son mari firent partie des premiers musulmans qui émigrèrent en Abyssinie et ils y vécurent pendant presque 15 ans.



Son mari se convertit au christianisme et mourut là-bas. Elle se retrouva seule en Abyssinie, et Muhammad demanda Um Habibah en mariage, ce qu'elle accepta. Un an plus tard, à la surprise générale, son père, Abu-Sufyan, se convertit à l'Islam.



Muhammad épousa Safiyya, une femme juive:

Les Bani Al-Nadhir étaient une des tribus juives qui trahirent Muhammad et cherchaient à l'affaiblir. Après avoir été assiégé par Muhammad dans leur ville Khayber, ils se rendirent.

Safiyya, la fille de leur leader, fit partie des captives. Muhammad la relâcha et la demanda en mariage. Safiyya accepta et ils se marièrent.



Muhammad prouva ainsi qu'il n'avait rien en particulier contre les juifs, mais qu'un agresseur doit être stoppé quelque soit sa race ou sa religion.

À plusieurs reprises, et même après la mort de Muhammad, Safiyya dressa de lui le portrait d'un mari aimant et juste.

(Tirmithi, 6/188, 3894. Musnad Ahmad, 5/2609, 12587)



Marie la copte

La même année, Muhammad envoya un messager au chef d'Égypte, qui était chrétien, l'invitant à accepter le message de l'islam.

Le chef d'Égypte refusa poliment l'offre et fit envoyer à Muhammad quelques cadeaux, ainsi qu'un docteur et une servante ou concubine appelée Mariya (Marie). Muhammad accepta les cadeaux du chef égyptien. Il épousa Mariya et elle lui donna un fils prénommé Ibrahim. Ibrahim mourut alors qu'il était encore un petit garçon, et Muhammad en fut très affecté⁶.



Muhammad a transmis le message de Dieu visant à contrôler la polygamie: L'Islam n'a pas interdit la polygamie, mais l'a limitée et a mis des règles autour d'elle. L'Islam ne rend pas obligatoire le mariage avec plusieurs épouses mais le permet dans certains cas précis (c'est à dire si la femme est stérile, souffre d'une maladie chronique, devient handicapée ou invalide, ou pour d'autres raisons).

Un homme peut se marier avec une deuxième femme s'il peut faire preuve de respect, de justice et d'impartialité. Le verset 3 du chapitre 4 du Saint Coran déclare: Avant cette révélation, les hommes avaient des multitudes d'épouses, sans limites ni conditions.



"Sachez qu'il vous est permis d'épouser, parmi les femmes de votre choix, deux, trois, ou quatre épouses. Mais si vous craignez encore de manquer d'équité à l'égard de ces épouses, alors n'en prenez alors qu'une seule".

Limites ayant trait au prophète Muhammad : le prophète Muhammad était marié à plus de 4 épouses avant cette révélation. Être une épouse du "Messager de Dieu" était un honneur particulier en plus d'être considéré comme une des "mères des croyants". Dieu révéla dans le Coran que les épouses de Muhammad étaient légitimes. Cependant, plus aucune nouvelle épouse ne pouvait se marier avec le prophète Muhammad, même s'il en venait à divorcer une de ses épouses actuelles.⁷



Limitations en lien avec les épouses du prophète

Muhammad: Les musulmans n'eurent pas le droit d'épouser une des femmes du prophète Muhammad après son décès puisqu'elles sont apparentées à des mères pour eux. Dans

Mères
des
croyants

le Saint Coran, Dieu décrit les épouses du prophète comme pareilles à nulle autres femmes (Les autres musulmans doivent les considérer comme exemplaires et mères des croyants.)

Si une des épouses du prophète a commis un acte manifestement

répréhensible, la punition sera double pour elle. Mais si une des épouses du prophète obéit avec dévotion à Dieu et Son messager et a un comportement vertueux, elle recevra une double récompense.



Les épouses de Muhammad avaient la liberté de choix:

Dieu demanda à Muhammad (comme on peut le constater dans les versets 28 et 29 du chapitre 33 du Saint Coran) de leur donner deux options : soit d'être tenue libre de tout engagement (c'est à dire divorcer) si celle-ci désirait la vie de ce monde et ses parures, soit de rester mariée avec le prophète Muhammad et de dédier sa vie au profit de l'Islam.

Elles choisirent toutes la deuxième option et elles restèrent toutes mariées avec le prophète Muhammad. Après le décès de Muhammad, aucune ne se remaria.



NOTES

- 1 Rapporté par Tirmithi. Dans d'autres narrations, le prophète Muhammad (pssl) indiqua que quiconque a une, deux, ou trois filles, et qu'il s'en occupe bien (jusqu'à qu'elles deviennent indépendantes), alors le Paradis de Dieu lui est promis.
- 2 Le Coran met l'accent dans nombre de versets qu'un bon comportement est dû aux deux parents à la fois (par exemple le verset 23 du chapitre 17).
- 3 Sahih Abu Dawood. Voir aussi le verset 229 dans le chapitre 2 du Saint Coran
- 4 En ce qui concerne la polygamie dans les autres religions, il n'y avait dans le passé aucune restriction, même dans la religion hindoue. C'est seulement en 1954 que la loi sur le mariage hindou fut passée, selon laquelle un homme hindou ne peut plus avoir plusieurs épouses. À l'époque actuelle, c'est la loi indienne, et non les écritures hindoues, qui interdit à un homme d'avoir plus d'une épouse.
- 5 La Bible, 1 Rois 11:3 (version King James)
- 6 Muhammad fut très affecté par la perte de son fils, au point de pleurer en présence de ses compagnons. En tant que père, il ne pouvait pas retenir ses larmes. Muhammad dit à ses compagnons qu'il ne dirait que ce qui est plaisant pour Dieu et qu'un croyant doit accepter le destin de Dieu.
- 7 Se reporter aux versets 50 à 52 du chapitre 33 dans le Saint Coran, pour ce qui concerne les épouses du prophète Muhammad (pssl).

